



Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251009-202548B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Colette DUPIN pouvoir Renaud CHEIN, Sophie OLIAS—ZEITSCHERL pouvoir Jacques LASSALLE, Audrey JOLLY pouvoir Isabelle DUVILLARD

Secrétaire de séance : Carmen PICAZO

DELIB_2025/48_Finances

Autorisation de signer le devis de fourniture et pose d'un panneau lumineux

Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivant relatifs aux compétences du conseil municipal ;

VU le budget primitif 2025 du budget principal ;

CONSIDERANT la nécessité pour la commune de se doter d'un panneau lumineux destiné à améliorer la diffusion de l'information municipale et associative auprès de la population ;

CONSIDERANT que plusieurs devis ont été sollicités auprès de différents prestataires, et qu'après étude comparative des offres, le choix s'est porté sur la société ACE Collectivités dont l'offre est jugée la plus avantageuse pour la commune ;

CONSIDERANT le devis établi par la société ACE Collectivités relatif à la fourniture et la pose d'un panneau lumineux, d'un montant de 12 564,00 € TTC ;

CONSIDERANT que ce projet répond à l'intérêt général en renforçant la communication et la visibilité des actions de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251009-202548B-DE



D'APPROUVER le devis de la société ACE Collectivités relatif à la fourniture et à la pose d'un panneau lumineux pour un montant de 12 564,00 € TTC ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document afférent à cette opération ;

DIT que la dépense correspondante sera imputée sur le budget communal, chapitre 21, article 2188.

	LUMIPLAN	CHARVET	ACE Collectivités
* Modèle 1,50 m ² LUMIPLAN * Modèle 1,56 m ² CHARVET * Modèle 1,84 m ² ACE * (Largeur) 1,00 m x (Hauteur) 1,50 m = 1,50 m ² * Pitch 4 * Full HD * 4G, ETHERNET, FIBRE OPTIQUE * Résolution L 208 X H 312 LUMIPLAN * Résolution L 240 X H 405 CHARVET * Résolution L 512 X H 704 ACE	FENIX RGB HD 9150 € HT 6100 € le m ²	PORTRAIT SIMPLE FACE 8 603 € HT 5514 € le m ²	GRAPHIQUE PRESTIGE 4 10 032 € HT 5452 € le m ²
TRANSPORT ET EMBALLAGE, INSTALLATION AVEC CAMION GRUE, TESTS, BRANCHEMENT ET MISE EN SERVICE	1 200 € HT OFFERT	2 346 € HT	690 € HT OFFERT
GARANTIE ET MAINTENANCE	24 mois offert	24 mois offert	36 mois offert
LOGICIEL	300 € HT / AN OBLIGATOIRE sur la durée de vie du panneau soit 10 ans. Soit 3 000 € HT	210 € HT / AN OBLIGATOIRE sur la durée de vie du panneau soit 10 ans. Soit 2 100 € HT	228 € HT / AN OBLIGATOIRE UNE ANNEE PAS OBLIGATOIRE APRES
OPTION : ABONNEMENT 4G/5G ILLIMITE ET MULTI OPERATEURS	180 € HT / AN sur la durée de vie du panneau soit 10 ans. Soit 1 800 € HT	179 € HT / AN sur la durée de vie du panneau soit 10 ans. Soit 1 790 € HT	280 € HT en une fois puis entre 5,86 € HT / mois et 14,65 € HT
WiFi	NON	NON	210 € HT en une fois
CABLE RJ45	OUI	OUI	OUI
COMMERCIAL	0777604886	06 35 13 38 13	06 95 61 19 92
TOTAL	13 950,00 € HT 16 740,00 € TTC	14 839,00 € HT 17 806,80 € TTC	10 470,00 € HT 12 564,00 € TTC

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251009-202548B-DE

SLO

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.PICAZO

Le Maire,
D.PHOENIX

